

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 867

présenté par
Mme Dubost

ARTICLE 66

À l'alinéa 35, substituer à la dernière occurrence du mot :

« des »

les mots :

« qui gèrent d' ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.